

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **111 (1975)**

Heft 29

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1172
29

Montreux, le 17 octobre 1975

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif



Photo H. Baumgartner

Sommaire

ÉDITORIAL

Avant le 26 octobre 658

DOCUMENTS

Qu'est-ce que l'enseignement programmé ? 659
Devoirs surveillés 662

AU JARDIN DE LA CHANSON

Chansons traditionnelles et populaires 665

AU COURRIER

Pourquoi j'adore les camps de ski 666

FORMATION CONTINUE

Société suisse des maîtres de gymnastique, cours d'hiver 1975 667

DIVERS

Histoire et anecdote 667

DES LIVRES POUR LES JEUNES 668

LES LIVRES

Pensée et vérité de Carl Rogers 670
Cycle de vie et formation 670
L'enseignement de la mathématique 671
Sociologie de l'éducation. Textes fondamentaux par Alain Gras 671
L'institution orthographe. A quoi sert l'orthographe ? A quoi sert son enseignement ? 671

RADIO SCOLAIRE

Quinzaine du 20 au 31 octobre 672

BANDE DESSINÉE

La bonne soirée... 675

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs):
François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs):
Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs):

Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9, 1004 Lausanne.

René Blind, 1605 Chexbres.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel:

Suisse Fr. 35.—; étranger Fr. 45.—.

Avant le 26 octobre

Notre pays vit maintenant sa période électorale. Dans la grande cohorte des candidats aux Chambres fédérales, quelques enseignants. Combien d'entre eux se retrouveront-ils à Berne ?

Pour l'heure nous laissons nos lecteurs à leurs pronostics et préférons nous demander quelle est, d'une façon générale, la participation des maîtres primaires et secondaires aux divers conseils du pays.

Au niveau fédéral, la situation est claire: le National compte actuellement dans ses rangs une institutrice (Genève), un instituteur (Bienne) et deux « Lehrer » suisses alémaniques. Aux Etats, aucun enseignant.

Au plan cantonal la situation est tout autre. Voici un tableau récapitulatif des députations aux Grands Conseils de Suisse romande.

	Instituteurs ou institutrices praticiens	institutrices retraités	Maîtres secondaires
Fribourg	0	0	3
Genève	0	0	0
Jura (+ Bienne romande)	3	0	2
Neuchâtel	2	0	13
Valais	1	0	5
Vaud	5	6	5

Dans les 13 maîtres secondaires neuchâtelois sont comptés des maîtres de l'enseignement technique, des directeurs d'établissements secondaires et des maîtres d'école de commerce, ainsi que 2 retraités.

La situation genevoise peut étonner! C'est la conséquence d'une incompatibilité légale entre le statut de fonctionnaire (donc d'enseignant) et le mandat de député au Grand Conseil.

Une analyse plus fine nous apprend en outre que nos collègues députés se recrutent dans un large éventail de partis politiques. Remarquons encore que 5 conseillers d'Etat romands sont issus du monde de l'école (2 Vaudois, 1 Genevois, 1 Fribourgeois et 1 Jurasien).

Au niveau communal la participation des enseignants est en général satisfaisante. Nombreux sont nos collègues qui siègent dans les conseils législatifs. Plusieurs font partie des exécutifs. Ils les président parfois.

Mais on doit le constater. A part dans les communes, l'école est peu représentée dans nos diverses assemblées. On nous objectera avec raison que maints conseillers de toutes professions sont eux-mêmes parents, donc touchés par les problèmes scolaires. Il n'en reste pas moins que ceux-là mêmes qui sont chargés d'apprendre la démocratie aux petits Suisses devraient avoir davantage la parole dans nos chambres législatives. De par ses responsabilités, la gent scolaire y mérite autant de place que certains autres corps de métier. Ceux qui ont pour eux l'avantage d'être peu discrets!

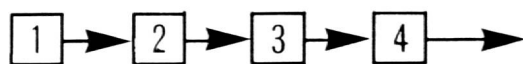
Jean-Claude Badoux.

Qu'est-ce que l'enseignement programmé ?

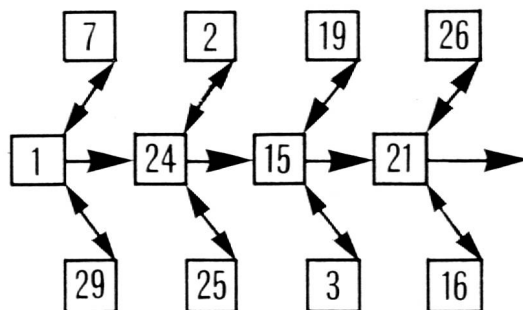
Le monde moderne et sa technique évoluent rapidement, ce qui pose de nombreux problèmes à l'école qui ne doit pas se contenter de former un homme mais doit songer également à préparer l'adolescent à sa future vie professionnelle. Or si, en 1900, il y avait quatre manœuvres pour une personne qualifiée, la proportion est inversée aujourd'hui. Parmi les personnes qualifiées, on estime que 7 % doivent avoir une formation universitaire, 22 % doivent être des techniciens et 71 % des ouvriers qualifiés. Or, ces deux dernières catégories souffrent de pénurie. Ainsi dans une aciérie lorraine, faute d'ouvriers, on doit recourir à des ingénieurs pour surveiller des appareils de commande électro-pneumatiques, travail inférieur à la qualification de ces ingénieurs.

De plus, le temps qui s'écoule entre une découverte et le moment où elle est enseignée à un niveau inférieur au niveau universitaire est trop long. En outre, l'enseignant traditionnel, avec ses classes hétérogènes, s'adresse avant tout à l'élève moyen et, ainsi, les élèves faibles et les élèves doués sont sacrifiés. Il a donc paru nécessaire de recourir à un système d'enseignement plus individualisé permettant à chacun d'avancer à son rythme propre, tout en assimilant la totalité du programme. Quant au rôle du maître, il reste essentiel : il doit former et informer, organiser et adapter.

Programme de Skinner



Programme de Crowder



On est alors venu à la conception de l'enseignement programmé, valable pour un certain nombre d'acquisitions. Le savoir humain augmente à une rapidité vertigineuse en qualité et en quantité, d'où risque de déséquilibre entre la production et l'assimilation des connaissances. Pour y remédier, il n'y a guère que quatre possibilités :

1. augmenter le temps consacré aux études ;
2. recourir à la formation permanente ;
3. alléger les programmes en spécialisant plus tôt et plus étroitement ;
4. adopter des méthodes plus efficaces pédagogiquement parlant.

La première possibilité n'est que très faiblement exploitable car on ne peut retarder indéfiniment l'insertion de l'homme dans la vie et, de plus, ce savoir si longuement appris risque d'être périmé assez rapidement. La seconde possibilité est plus intéressante mais elle a ses limites. La troisième possibilité supprime toute culture générale, tout humanisme et, à la limite, tout pouvoir de synthèse : elle ne peut qu'aboutir à la création d'un monde invivable, à une tour de Babel, les gens devenant de plus en plus incapables de communiquer entre eux ; ils seraient mûrs alors pour devenir des robots spécialistes manipulés par quelques technocrates. Pour éviter le déséquilibre

signalé plus haut, il ne reste donc que la seconde et la quatrième possibilité.

Si l'on veut que l'élève participe à la leçon activement et non passivement, il faut qu'il ressente une motivation. Cette motivation sera d'autant plus efficace qu'elle sera instantanée et fréquemment renouvelée. Le couple question-réponse est la motivation qui répond le mieux à ces conditions. On y a certes recours dans l'enseignement traditionnel mais ou bien la réponse avec sa sanction immédiate n'intéresse qu'un élève (réponse orale), ou bien la sanction n'est pas immédiate (réponse écrite). On en est donc venu à rechercher une forme d'enseignement où l'élève reçoive l'information à son propre niveau, où cette information soit simple, où l'ensemble question-réponse suive immédiatement l'information et où, enfin, le contrôle soit instantané. C'est l'enseignement programmé.

A partir de ce principe simple, on a imaginé diverses formes d'enseignement programmé qui peuvent se ramener à quatre types : les programmes de Skinner, de Pressey, de Kay et de Crowder, le premier et le dernier étant les plus connus.

Le programme de Skinner

Tous les élèves, individuellement et chacun à son rythme propre, passent par une succession identique d'informations, de questions et réponses. L'information fournie préalablement est divisée en fragments aussi réduits et simples que possible rangés dans un ordre de succession logique. A chaque information correspond une question et on appelle item ce couple information-question. Aussitôt la réponse à la question fournie, l'élève en vérifie lui-même l'exactitude. Si la réponse est correcte, il passe à l'item suivant ; si elle est fautive, il reprend l'item jusqu'à ce qu'il découvre la réponse exacte. Il passe alors à l'item suivant qui commence souvent par reprendre la réponse précédente pour en renforcer l'acquisition avant de fournir la nouvelle information. Le programme terminé, le maître examine les résultats obtenus, décide s'il faut recourir à un programme de consolidation ou si l'on peut directement aborder le programme suivant. Le programme est rédigé d'une façon simple afin que plus du 80 % des élèves puissent répondre aux questions sans commettre une erreur. Voici, à titre d'exemple, un fragment de programme skinnérien :

1. Les parties importantes d'une lampe de poche sont la pile et l'ampoule. Quand nous allumons notre lampe de poche, nous ferons un contact qui relie alors la pile à l'... (mot à fournir : ampoule).

2. La pile est donc reliée à l'ampoule. Quand nous allumons la lampe de poche, un courant électrique traverse le fil très fin à l'intérieur de l'... et provoque son échauffement (mot à fournir : ampoule).
3. L'ampoule est traversée, à l'intérieur, par un fil très fin. Lorsque ce fil est chauffé au maximum, nous disons qu'il produit ou dissipe de la chaleur et de la ... (mot à fournir : lumière).
D'après « La Révolution scientifique de l'Enseignement », par B. F. Skinner.

Le programme de Pressey

Comme celui de Skinner, le programme de Pressey progresse linéairement. Mais les items sont plus longs et la réponse, au lieu d'être construite par l'élève est à trouver parmi un choix restreint proposé à l'élève. Quand l'élève a choisi la réponse qui lui semble correcte, il vérifie. Si le choix est mauvais, il reprend l'information, tâche de trouver la cause de son erreur et ne passe à l'item suivant que lorsqu'il a donné la réponse correcte.

Le programme de Kay

C'est une combinaison d'un programme linéaire avec un programme à embranchements. Après avoir assimilé l'information fournie, l'élève répond à la question posée et vérifie sa réponse. Si la réponse est correcte, il passe à l'item ; si elle est fausse, il doit aborder des items complémentaires qui lui permettront d'arriver plus facilement à la bonne réponse. Ce n'est qu'ensuite qu'il passera à l'item suivant.

Le programme de Crowder

C'est un programme plus complexe, à la fois linéaire et avec embranchements. L'item est plus long que dans un programme skinnérien. L'information assimilée, l'élève doit soit résoudre un exercice montrant qu'il a assimilé l'information, soit répondre à une question en choisissant sa réponse parmi celles qu'on lui propose. Il ne passe à l'item suivant qu'une fois la réponse exacte trouvée. En cas d'erreur, il doit résoudre une ou plusieurs réponses complémentaires suivant la nature de l'erreur avant de reprendre le fil normal des items. C'est la méthode utilisée dans les livres dits brouillés. Voici un exemple tiré de : « Initiation à l'Ordinateur », par Eurquipp :

Item N° 13 (p. 19)

A. Vous venez de la page 18 (C).

Suit une information relativement longue.

A votre avis, cette machine à calculer peut :

1. Effectuer automatiquement une opé-

ration simple chaque fois que l'utilisateur appuie sur un bouton de commande.

Allez à la page 20 (A)

2. Effectuer automatiquement une suite d'opérations sans aucune intervention de l'opérateur.

Allez à la page 23 (B)

A la page 20, sous A, on trouve :

Vous venez de la page 19 (A). Vous avez bien compris... (reprise commentée de la réponse). Passez à l'item N° 14.

A la page 23 (B), on trouve :

Vous venez de la page 19 (A). Votre réponse est fausse... (suit une explication). Choisissez la bonne réponse.
Retournez à la page 19 (A).

Il faut relever que, comme on aura pu le constater, les items renforcent, par la répétition de certaines notions, l'acquis précédent. Souvent, en particulier dans certains programmes skinnériens, la même notion est reprise et présentée sous une forme légèrement différente.

L'établissement d'un programme

L'enseignement programmé n'est, au fond, qu'un cours ex cathedra mieux adapté aux élèves et que chacun peut suivre à son rythme. Il a ses limites et ne peut convenir à toutes les disciplines. Décomposition et fractionnement d'un programme en items exercent bien l'esprit de déduction mais ne laissent guère de place à l'esprit de synthèse. De plus, cette fragmentation implique une certaine facilité à résoudre les questions posées et ne donne pas à l'élève le sentiment nécessaire que l'obtention d'un résultat demande un effort particulier. Cette avance à très petits pas empêche souvent une prise de conscience des liens reliant entre eux les différents items. Il est alors nécessaire de procéder à des récapitulations relativement fréquentes permettant un survol nécessaire de l'acquis.

Un autre reproche peut être formulé à l'égard de l'enseignement programmé, c'est de « robotiser » l'élève, de l'entraîner à une mise en condition. En outre, on ne peut demander à celui qui apprend, une longue attention aussi soutenue. Les utilisateurs de laboratoires de langues savent très bien qu'au-delà d'une certaine durée, variable selon la qualité et l'âge des élèves, l'attention baisse et l'élève se détache de son travail. De plus l'élève doit aussi être entraîné, surtout à partir d'un certain âge, à collaborer, à travailler au sein d'une équipe ; la re-

lation maître-élève doit également être approfondie.

Dans le cadre d'une classe hétérogène, même si l'on crée des niveaux, l'enseignement programmé, individuel par excellence, verra des différences considérables s'établir entre les différents élèves au point de vue avance dans le programme, ce qui ne sera pas sans poser l'éternel problème : que faire d'utile avec les élèves qui ont terminé leur programme sans empiéter sur le programme de l'année suivante ? Il n'y a guère qu'une réponse valable, parcourir un programme complémentaire facultatif qui soit un véritable enrichissement et non un prétexte à remplir un temps mort.

Enfin, par son jeu de questions et réponses simples, l'enseignement programmé n'apprend guère à s'exprimer, à construire sa réponse, sans compter que lorsqu'il y a des réponses à choix, le choix peut être dû au hasard et, si l'on choisit la mauvaise réponse, on ne se donne pas la peine de chercher pourquoi la réponse est fausse mais on déduit automatiquement que c'est alors l'autre réponse qui est la bonne. Ces remarques montrent bien que l'enseignement programmé, s'il peut rendre de précieux services, ne saurait être une panacée et que, parallèlement, d'autres formes d'enseignement doivent subsister.

Limites de l'enseignement programmé

L'établissement d'un programme n'est pas chose simple. Il exige d'abord une collaboration étroite entre praticiens (enseignants), théoriciens (universitaires ayant une connaissance approfondie de la discipline en question) et psychologues. Il faut déterminer le but qu'on se propose d'atteindre, le chemin à suivre pour y arriver compte tenu des possibilités des élèves concernés. Ensuite ce programme doit être testé à une suffisamment grande échelle afin qu'on puisse en déceler les faiblesses ou les erreurs. Ce n'est qu'une fois parfaitement mis au point qu'on pourra l'utiliser. On compte qu'il faut au minimum une centaine d'heures pour préparer une heure de programme ; on parle même de quatre cents heures dans certains cas. Ensuite, un programme excellent pour une catégorie d'élèves ne le sera pas nécessairement pour une autre catégorie. Ces impératifs réduisent le rôle du maître car il est dès lors impensable que chaque maître établisse ses propres programmes. Son action se déroule sur un autre plan ; comme l'enseignement est individualisé, c'est au cours d'entretiens particuliers avec chacun de ses élèves qu'il consolidera l'acquisition de ce qui a été enseigné.

Une séance d'enseignement programmé assisté par ordinateur

L'étudiant gagne sa place de travail insonorisée par des panneaux. Il y trouve une machine à écrire surmontée d'un écran cathodique et reliée à un ordinateur qui peut être situé dans le bâtiment ou à des centaines de kilomètres. Il enclenche le dispositif de mise en marche du système en pressant sur un bouton. Aussitôt la machine lui demande de frapper son numéro matricule. En réponse, il reçoit son nom; si cette réponse de la machine est exacte, il la confirme en dactylographiant « oui ». Alors, l'ordinateur choisit, d'après les indications qu'il a conservées en mémoire, un questionnaire qui constitue exactement la suite du programme précédent parcouru par l'étudiant et il envoie à celui-ci les trois informations suivantes :

1. Le titre du programme à exécuter.
2. Le nombre de questions que comporte ce programme.
3. L'énoncé de la première question, avec l'information correspondante.

La seconde information est nécessaire car l'étudiant doit savoir à quel moment il a terminé son travail pour pouvoir communiquer ce renseignement à l'ordinateur.

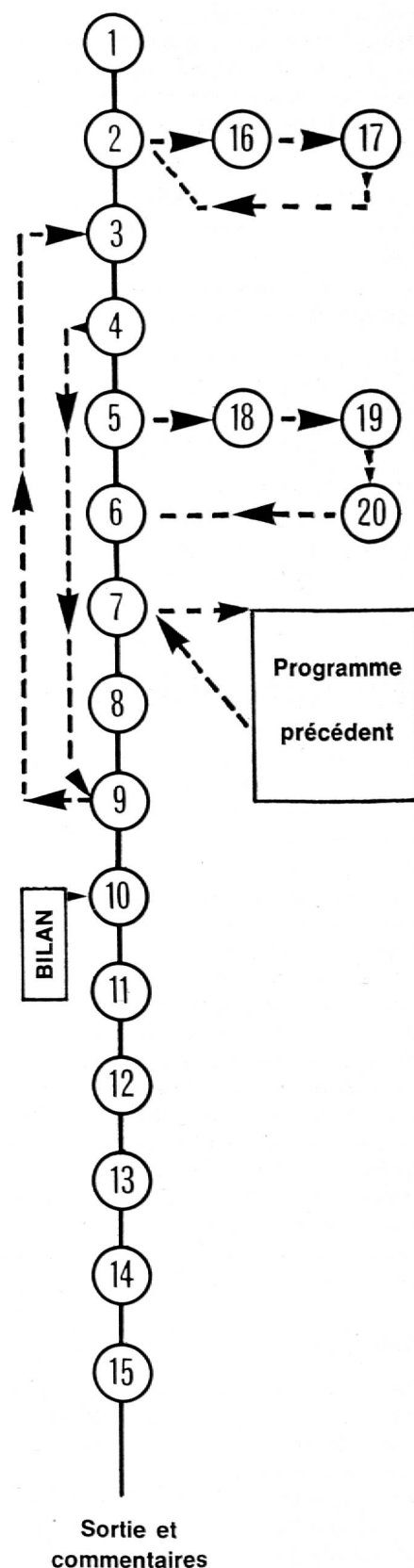
L'étudiant dactylographie alors la réponse à cette première question; il peut l'effacer, la modifier selon ses désirs. Quand il estime avoir rédigé la meilleure réponse, il la transmet à l'ordinateur en pressant sur une touche spéciale. Si la réponse est exacte, il reçoit un commentaire et, ensuite, le second item. Si la réponse est inexacte, cinq possibilités peuvent se présenter selon le genre d'erreur commise.

1. On propose à l'étudiant des questions complémentaires explicatives et, quand il les a résolues correctement, il reprend la question à laquelle il avait mal répondu (cf. 2-16-17-2).

2. Les questions complémentaires reprenant, en le détaillant, l'énoncé de la question à laquelle l'étudiant a mal répondu, il n'y a plus besoin de reposer cette question et l'ordinateur présente alors l'énoncé de la question suivante (5-18-19-20-6).

3. L'erreur provenant d'un simple manque d'attention de la part de l'étudiant, l'ordinateur se borne à reposer la question (13).

4. L'erreur commise a pour origine une incompréhension d'une notion introduite par un item précédent; alors l'or-



La forme la plus simple de l'enseignement programmé est l'utilisation de manuels présentant les items selon un des programmes précédemment définis (Skinner, Crowder), (1). Il semble que les programmes Crowder soient préférés aux autres (cf. les manuels Tutor, Eurequip, etc.). Mais très tôt on a cherché à renforcer la motivation, le stimulus, en ayant recours à des machines dites machines à enseigner. Une des formes les plus simples consiste à faire apparaître successivement, dans un cadre, les différents items. L'élève construit alors sa réponse ou la choisit parmi celles qui lui sont proposées. En pressant sur un bouton, il déclenche, si la réponse est exacte, une sonnerie ou provoque l'allumage d'une ampoule (moins bruyant). Manœuvrant un bouton, il passe à l'item suivant. Si la réponse est erronée, l'ampoule reste éteinte et le bouton d'avancement verrouillé et l'élève doit reprendre l'item non assimilé jusqu'à ce qu'il ait trouvé la réponse juste. L'intervention d'une ampoule qui s'allume en cas de réponse juste, est un stimulant supplémentaire pour le jeune élève, comme le grain de blé pour le pigeon.

La machine peut être perfectionnée en ayant recours à divers moyens audiovisuels, en comptabilisant les résultats obtenus par l'élève afin de fournir au maître les renseignements nécessaires pour décider de la suite à donner (programme de consolidation ou programme suivant) en introduisant une horloge permettant de mesurer le temps mis par chaque élève pour fournir une réponse exacte à chaque question.

On distingue en outre les systèmes collectifs de réponse et les systèmes individuels. Dans le premier cas, le maître pose une question (oralement, par l'intermédiaire d'un magnétophone ou la fait apparaître sur un écran) et chaque élève, à sa place, disposant d'un clavier particulier, presse sur le bouton correspondant à la réponse choisie parmi celles qui lui sont proposées. A son pupitre, le maître voit apparaître ces résultats et, par une analyse rapide, décide s'il doit passer à l'item suivant ou proposer un item complémentaire ou fournir un complément d'information. Ce système peut aussi être complété par différents dispositifs comptabilisant les résultats de chacun, les résultats globaux par item, les temps mis. Quant aux machines individuelles, à la limite, elles doivent permettre, jusqu'à un certain point, à l'élève de construire lui-même sa réponse, soit par l'intermédiaire d'un clavier, soit

dinateur renvoie l'étudiant à l'item incompris avant de lui reposer la question à laquelle il a mal répondu (9-3-4-9).

5. L'origine de l'erreur vient de l'oubli d'une notion importante traitée au cours d'un programme précédent; l'or-

dirigeant renvoie alors l'étudiant à ce programme (soit le tout, soit une partie) avant de reprendre la question litigieuse (7-autre programme-7).

Quand l'étudiant a parcouru les deux tiers de son programme (question 10), l'ordinateur analyse les erreurs commises jusqu'à ce moment et prend une des décisions suivantes :

- a) laisser continuer l'étudiant ;
- b) lui proposer un programme plus simple ;
- c) faire appel à l'assistant pour qu'il prenne la décision nécessaire.

Cette question est naturellement choisie à l'avance et le programme parcouru jusqu'alors présente une unité et il faut avoir assimilé cette première partie avant de continuer.

La quinzième et dernière question du programme étant résolue correctement, l'étudiant indique alors à l'ordinateur qu'il a terminé son programme.

Conclusion

A l'heure actuelle, en Suisse, l'enseignement programmé est relativement peu utilisé par l'école quel que soit le niveau de cette école. Aussi l'enseignement programmé assisté par ordinateur est actuellement une vue d'avenir. Il faudra former des enseignants, préparer des programmes et surtout avoir recours à un matériel encore fort coûteux, bien qu'il ne soit nullement nécessaire que chaque établissement possède son ordinateur (terminaux reliés à un centre).

Mais ces coûts sont en baisse. Aux USA, l'heure de cours ordinateur par élève a passé de 25 dollars (1962) à 15 dollars (1964) puis à 2 dollars (1968). Mais, dans ces chiffres, il n'est tenu compte que du loyer de l'ordinateur. Or, il y a les dépenses occasionnées par le personnel technique nécessaire au fonctionnement du système, les frais nécessités par l'établissement des programmes et les dépenses d'exploitation. Mais la construc-

tion en grande série de certains types d'ordinateurs en diminuera le prix de revient et, d'autre part, le coût toujours plus élevé de la formation et de la rétribution des professeurs contribue à augmenter le prix de l'heure d'enseignement. On peut raisonnablement penser que, dans un avenir pas trop lointain, ces deux courbes de frais se couperont.

D'ici là, l'ordinateur sera alors peut-être capable d'analyser la voix humaine (actuellement, un ordinateur peut parler mais il ne peut comprendre la voix humaine). Alors un véritable dialogue fructueux pourrait s'engager entre l'étudiant et l'ordinateur. L'enseignement programmé assisté par ordinateur s'introduira peut-être demain au stade universitaire, dans certaines facultés ; mais sa généralisation à tous les niveaux est une vue d'avenir, sans aucune certitude, car d'autres événements peuvent surgir d'ici là et remettre en question bien des choses.

F. Aerny.

DEVOIRS SURVEILLÉS

Il existe dans de nombreuses villes et communes des institutions, publiques ou privées, dont le but est de venir en aide aux écoliers ayant des difficultés à exécuter leurs devoirs scolaires. Les devoirs surveillés sont à la disposition aussi bien des enfants de nationalité suisse que des enfants étrangers. Ce sont surtout ces derniers qui en ont besoin car ils éprouvent souvent des difficultés à suivre normalement le programme scolaire en raison de leur connaissance insuffisante de la langue et du fait qu'ils sont issus de milieux culturels différents du nôtre. Ces difficultés constituent un handicap non seulement pour les enfants en cause : elles ont aussi une influence négative sur le déroulement de l'enseignement. La Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers (CFE) estime dès lors que l'organisation de devoirs surveillés dans toute la Suisse répond à une nécessité générale. Partant de cette conversation, elle a examiné en détail certaines mesures parascolaires et a élaboré le présent rapport en collaboration avec des spécialistes, des communautés de travail et des centres de contact qui s'efforcent de favoriser, sur les plans communal et cantonal, une vie communautaire aussi harmonieuse que possible des populations suisse et étrangère. Cette étude vise à attirer l'attention de l'opinion publique, en particulier des autorités compétentes et des milieux privés intéressés, sur ce problème, de même qu'à stimuler, le cas échéant, leur intérêt, en vue de la création de services des devoirs surveillés pour les enfants désavantagés de nationalité suisse ou étrangère.

Introduction

Pour aborder le problème des devoirs surveillés, il faut partir de la pratique des devoirs à domicile dans notre pays et des critiques qu'elle soulève.

Le volume de devoirs d'un élève moyen de notre pays augmente petit à petit dès la 1^{re} classe pour s'accroître considérablement au niveau des écoles de sélection. Pour que les enfants puissent profiter à chances égales des possibilités offertes par notre système scolaire, ils doivent être en mesure d'accomplir en dehors de l'école ce qui est demandé pour assurer le succès de l'enseignement à

l'école. A cet effet, il se révèle nécessaire d'accorder une aide spéciale aux enfants issus des couches sociales de base, en particulier à ceux de langue étrangère.

Les opinions des spécialistes en matière scolaire aussi bien que celles des parents divergent quant à la valeur des devoirs à domicile. Ont-ils un effet positif sur l'enseignement ? Stimulent-ils la conscience du devoir ? Créent-ils un lien permanent, utile, entre l'école et les parents ? Représentent-ils pour les enfants une occupation sensée en dehors de l'horaire scolaire ?

Ou bien leur effet didactique est-il nul ? Ont-ils pour conséquence de prolonger l'horaire d'école et de donner aux loisirs un aspect scolaire ? Empêchent-ils d'avoir d'autres occupations enrichissantes, la musique, les musées, les sports ou d'autres loisirs ? Doit-on imputer principalement aux devoirs à domicile le fait que l'école contribue à créer des différences sociales, « parce que le succès scolaire dépend, par le biais des devoirs à domicile, d'une façon accrue des parents » ?

Même dans la discussion générale portant sur les avantages et les inconvénients des devoirs à domicile, on peut distinguer entre travaux plus ou moins judicieux. Sont généralement considérés comme opportuns ceux qui répondent aux caractéristiques ci-après.

But

Ils doivent viser à :

- préparer une certaine matière (p. ex. constituer un herbier, procéder à des interviews, lire un texte en prévision d'une discussion, etc.) ;
- étoffer la matière, l'approfondir et en faciliter la pratique (p. ex. exercices arithmétiques et linguistiques) ;
- rattraper un retard ou parachever l'enseignement d'une matière.

Effets escomptés

- Développer l'indépendance dans le travail et faciliter des succès ;

- renforcer la conscience du devoir et la confiance en soi-même ;
- gagner du temps dans l'enseignement, sans occuper indûment les loisirs ;
- favoriser les progrès de l'élève.

Conditions préalables

- L'élève doit être au clair en ce qui concerne le but à atteindre aussi bien que la marche à suivre. En règle générale, le concours des parents ne doit pas être requis pour l'accomplissement des travaux scolaires à domicile ;
- ceux-ci doivent pouvoir être corrigés par le maître dans un délai utile ;
- en fixant les devoirs pour la branche qu'il enseigne, le maître doit tenir compte des exigences des autres enseignants.

Selon les constatations faites par la commission, **la majorité des parents ont, dans notre pays, une attitude positive à l'égard des devoirs scolaires** qui, à leur point de vue, sont susceptibles d'exercer une influence bénéfique sur les relations école-parents.

- En particulier, les devoirs à domicile :
- donnent aux parents un aperçu des travaux accomplis à l'école. Ils leur permettent de connaître le maître et l'école auxquels l'enfant est confié durant de nombreuses heures et de se familiariser avec les méthodes didactiques, les manuels scolaires, etc. ;
 - permettent aux parents d'observer le comportement intellectuel de leurs enfants, de se faire une idée de leurs possibilités quant à la volonté, la rapidité, l'exactitude, la faculté de concentration, et de déceler leurs aptitudes, faiblesses, intérêts et aversions.

Il n'appartient pas à la commission consultative de donner des instructions à l'école en matière de devoirs scolaires. Elle constate que ceux-ci font manifestement partie intégrante de notre système scolaire. Elle se rend compte par ailleurs qu'ils constituent souvent pour les enfants des travailleurs migrants de langue étrangère un élément de surmenage. Dans beaucoup de familles, les enfants ne peuvent compter ni sur l'aide, ni sur le contrôle, ni sur l'encouragement compréhensif de leurs parents. Il en résulte que les enfants des travailleurs étrangers deviennent, sous l'angle des devoirs scolaires également, un cas particulier. Leur intégration dans nos écoles est rendue plus difficile. Dans le but d'atténuer les inégalités qu'ils engendrent pour l'enfant indigène moyen ou l'enfant étranger, les **devoirs à domicile devraient, de l'avis de la CFE, être plutôt limités**. Par ailleurs le présent rapport tend à établir si les

devoirs surveillés sont propres à venir en aide aux enfants indigènes et de langue étrangère, et si oui, dans quelles conditions.

Organisation des devoirs surveillés

Locaux

Il importe en premier lieu de créer, par le choix de locaux appropriés, une atmosphère de travail agréable et calme, afin que les enfants puissent se concentrer sur leurs devoirs dans un climat de sécurité et de confiance. Dans la mesure du possible, il est préférable de choisir des locaux autres que des salles de classe, par exemple des bibliothèques scolaires ou des salles de société lesquelles donnent moins l'impression de « retenue ».

Travail individuel ou en groupe

De par la nature même de ce travail, **les enfants doivent en général être aidés individuellement**. Toutefois, pour rationaliser l'organisation et favoriser un comportement social harmonieux chez l'élève, il est bon, dans la mesure du possible, de grouper les enfants.

Encouragement à l'effort personnel

Afin **d'habituer les enfants à trouver eux-mêmes les solutions dans leurs devoirs à domicile**, afin, aussi, **d'aiguillonner leur sens des responsabilités et leur conscience du devoir**, il convient de les laisser tout d'abord travailler seuls. L'aide ne doit intervenir que si l'enfant ne comprend pas la formulation du devoir. Il faut inciter les élèves à réfléchir, à résoudre les problèmes posés de manière complète et adéquate.

Préparation aux écoles de sélection

Les devoirs surveillés peuvent également être utiles, si certaines conditions sont remplies, pour **préparer un élève à passer dans une école de sélection**. Ils permettent ainsi de venir en aide aux catégories d'élèves insuffisamment représentées dans ces écoles dont les exigences sont plus élevées. Il ne saurait cependant s'agir d'une sorte d'enseignement privé, et tout entraînement intensif en vue d'examens doit être banni.

Objectif d'intégration

Chez les enfants étrangers, il ne faut pas perdre de vue le fait qu'ils se trouvent ballottés entre deux cultures. Le service des **devoirs surveillés** peut donc **jeter un pont culturel entre le pays d'origine de l'enfant et le pays d'accueil**. C'est pourquoi il est recommandable de grouper des élèves suisses et étrangers.

Moment de détente avant les devoirs

Il est conseillé de ménager un moment de détente (jeux, sport) **entre la fin de la dernière leçon et le début des devoirs**. Le travail est plus efficace après une interruption récréative. En outre cet intervalle efface l'impression que les devoirs surveillés sont une prolongation de l'enseignement à l'école.

Personnel chargé de la surveillance des devoirs

Outre les membres du corps enseignant en fonction, des enseignants n'exerçant plus leur profession — retraités, institutrices mariées — ou des non-professionnels disposant des connaissances et qualités nécessaires peuvent se charger de surveiller les devoirs. Ils doivent être préparés à leur travail et informés de façon constante quant aux programmes scolaires et aux questions touchant la scolarisation des élèves désavantagés. Ils peuvent notamment acquérir cette formation complémentaire en participant comme assistants à des séances de devoirs surveillés existants et en prenant conseil auprès des membres du corps enseignant et de la commission scolaire, des psychologues et sociologues des services médicopédagogiques, etc.

Inscription

Un élève ne doit être inscrit auprès d'un service de devoirs surveillés qu'**après entente entre le maître et les parents**. La participation aux devoirs surveillés n'est pas obligatoire, que le service soit officiel ou privé. La demande d'admission d'un enfant peut être faite aussi bien par **les parents** (si, à leur avis, ils ne sont pas en mesure de lui apporter l'aide dont il a besoin) que **le maître** (lorsqu'il constate que les devoirs à domicile causent des difficultés particulières à un élève et que celui-ci ne saurait vraisemblablement trouver l'aide nécessaire dans son foyer). La direction des devoirs surveillés concernée peut fonctionner en tant qu'intermédiaire entre les parents et les enseignants.

L'**aide** fournie à un élève pour l'exécution de ses devoirs ne doit avoir en principe qu'un **caractère passager**. Le but principal est d'habituer l'enfant à un travail indépendant et de lui inculquer la conscience du devoir. Sitôt cet objectif atteint, l'enfant doit être licencié du service des devoirs surveillés.

Avec l'accord des parents, les surveillants procéderont à un contrôle de présence des enfants qui leur sont confiés.

Relations entre les surveillants et les parents

Les devoirs surveillés, qu'ils soient organisés par des institutions officielles ou

par des organisations privées, ne doivent pas avoir pour conséquence que les **parents se désintéressent du travail scolaire de leur enfant**. C'est pourquoi il convient de les renseigner de manière suivie sur les questions scolaires générales et les problèmes particuliers que rencontre leur enfant. Il faut aussi viser à ce que les parents soient à même, une fois l'enfant libéré des devoirs surveillés, de se charger eux-mêmes de la tâche qui leur incombe.

Il est indispensable que les surveillants **connaissent les parents** des enfants dont ils s'occupent. Ils pourront ainsi aider ces derniers de manière plus efficace.

Par-delà leur but immédiat — qui est d'aider l'enfant à assimiler la matière enseignée et à résoudre seul ses difficultés — les services des devoirs surveillés peuvent **contribuer à l'intégration humaine et sociale** non seulement des enfants, mais aussi de leurs parents.

C'est la raison pour laquelle le personnel surveillant doit chercher à établir des contacts avec ces derniers, ce qui peut se faire de différentes manières. Les **visites à domicile** sont spécialement indiquées. C'est par l'échange verbal direct que l'on obtient les meilleurs résultats. Les **soirées de parents** sont également utiles à cet égard. Des divertissements seront organisés pour les rendre attrayantes. L'information touchant les problèmes scolaires devra y être opportunément intercalée. Pour que de telles manifestations aient un heureux effet au point de vue de l'intégration, il faut que des **couples de parents suisses y participent à côté des parents d'enfants étrangers**. Elles peuvent être organisées en collaboration avec d'éventuelles associations de parents.

Ces contacts peuvent amener les **parents de culture étrangère** à apprendre la langue en usage à l'école que fréquente leurs enfants.

Financement

Dans la mesure où les autorités compétentes n'assument pas le financement des devoirs surveillés, force est de **recourir à des fonds privés**. Entrent notamment en ligne de compte : des contributions des Eglises, des employeurs, ainsi que des parents dont les enfants sont aidés dans leurs devoirs scolaires. La surveillance des devoirs ne doit cependant en aucun cas revêtir le caractère d'une institution de bienfaisance comptant sur la charité des gens : une telle réputation serait contraire à sa destination. Les devoirs surveillés nés d'initiatives privées ne peuvent guère subsister, ainsi que l'a montré l'expérience acquise à ce jour, sans recours officiels. L'octroi d'une subvention peut se justifier du fait

que les devoirs surveillés profitent non pas seulement aux élèves les moins favorisés, mais à **l'ensemble de la classe en facilitant le déroulement normal de l'enseignement**.

Devoirs surveillés privés

Les **devoirs surveillés organisés** par des personnes privées présentent l'avantage de pouvoir sensibiliser un public plus vaste au problème de l'intégration harmonieuse des étrangers dans les milieux suisses. Mais si des groupes privés prennent l'initiative d'organiser un service de ce genre, il est à conseiller d'éveiller tout d'abord **l'intérêt des parents** à ce propos et de prendre contact avec les **autorités compétentes** comme avec le **corps enseignant**, afin de s'assurer **leur collaboration et leur soutien** pour la réalisation du projet.

Assurance

Il faut s'efforcer d'obtenir que les effets de **l'assurance contre les accidents** dont bénéficient les écoliers **s'étendent** au temps consacré aux devoirs surveillés — y compris le trajet de retour à la maison. Si ce n'est pas possible, par exemple lorsque les enfants se rendent, pour se faire aider dans leurs devoirs, au domicile particulier des surveillants, il convient d'envisager la conclusion d'une police d'assurance collective particulière.

Conclusion

Nos écoles représentent en moyenne un système de valeurs qui a certaines caractéristiques bien marquées : d'abord en ce qui concerne la matière enseignée, mais aussi quant à différents traits du comportement, tels la ponctualité, le pouvoir d'adaptation, l'exactitude et la bonne conduite en général. Notre système de valeurs correspond à une norme par laquelle la population suisse en général se sent liée. Quiconque est accoutumé, de par son origine, à d'autres systèmes de valeurs, doit accepter le nôtre pour réussir chez nous. Suivant les principes généraux

de la psychologie, ce qui est nouveau peut et devrait certainement s'ajouter à l'ancien, mais non l'évincer, le démentir et s'y substituer. Celui qui est à même d'accroître son patrimoine culturel par des apports étrangers en éprouve un enrichissement intérieur. Celui qui doit commencer par nier son identité pour la remplacer par une autre risque de subir une lésion psychique. Il semble absolument nécessaire d'accorder à cette constatation toute l'attention qui convient, dans tous les domaines où se pose le problème de l'intégration des étrangers. Cet aspect doit aussi être pris en considération dans le secteur restreint des devoirs surveillés destinés aux enfants désavantagés ; il doit déterminer la ligne de conduite à suivre dans l'organisation des mesures appropriées.

La question des devoirs surveillés s'impose dans toute son acuité sitôt qu'il s'agit de la scolarisation des enfants de langue maternelle étrangère, car c'est pour eux que l'enseignement présente le plus de difficultés ; leurs résultats scolaires s'en ressentent en proportion et sont par conséquent en moyenne peu satisfaisants. On ne saurait pourtant négliger le fait que certains **enfants suisses** sont parfois également désavantagés et peuvent, eux aussi, avoir un besoin urgent d'être soutenus dans leurs devoirs à domicile. Les enfants étrangers ne doivent pas être considérés comme prioritaires en cette matière, mais il faut en revanche leur assumer une certaine égalité de chances par rapport aux écoliers suisses.

Si l'on parvenait à ce que les enfants de langue étrangère ne soient pas seuls à bénéficier des mesures prises, mais que les jeunes Suisses désavantagés en profitent aussi, ce serait là un progrès qui se révélerait bénéfique, en dernier ressort, **à tous les élèves** de même qu'à **l'enseignement** dans son ensemble. Le niveau des classes en serait relevé d'une manière générale. La réalisation de cette idée contribuerait aussi sensiblement à l'intégration de la population étrangère dans notre société.

Confiez vos séjours à une hôtesse éprouvée !

Classes de ski, classes en plein air, camps d'été en Valais, aux Grisons et en Suisse centrale. Maisons avec ou sans pension.



Toutes informations par :
Centrale pour maisons de vacances
Case postale 41, 4020 Bâle
Tél. (061) 42 66 40

Chansons traditionnelles et populaires

Dedans Paris

Chanson très jolie et très drôle pour des enfants de 9 à 12 ans environ.

Ce genre de chanson existe dans de très nombreuses versions ayant très souvent le même texte mais des mélodies et des refrains très variés. Il est tout à fait possible de faire rajouter ou de changer les paroles par vos élèves, et bien

entendu de la jouer ou d'en dessiner les différentes séquences. Cette chanson doit rester **un jeu**. La seule difficulté de la mélodie est la présence du si bémol et du si majeur qui apporte une touche particulière. Toutefois cette difficulté me paraît assez logique et naturelle dans la ligne mélodique.

Pour varier quelque peu l'interprétation, proposez à vos élèves de l'accom-

pagner avec une paire de cuillères à soupe que vous recourbez légèrement. Ensuite, en les mettant dos à dos, avec l'index et le majeur entre les deux manches, vous faites frapper les **temps** sur la cuisse et le **contretemps** dans la paume de la main placée à dix centimètres au-dessus de la cuisse.

Voilà, bon courage et beaucoup de plaisir.

(Un p'tit bois d'amour)

1. Dedans Paris vous n'savez pas c'qu'il y a (bis)
y a j'vous dis un p'tit bois d'amour mesdames
y a j'vous dis un p'tit bois d'amour joli
2. Dedans c'p'tit bois vous n'savez pas c'qu'il y a (bis)
y a... un p'tit arbr'...

3. Dedans c'p'tit arbr' vous n'savez pas c'qu'il y a (bis)
y a... une p'tit branch'...
4. Dedans c'tt' p'tit' branch' vous n'savez pas c'qu'il y a
y a... un p'tit nid... [(bis)]
5. Dedans c'ptit nid vous n'savez pas c'qu'il y a (bis)
y a... un p'tit œuf...

© DN 1974

P.-S.: Les accords au-dessus de la portée sont pour l'accompagnement. (Majuscules = accords majeurs.)

Papa m'avait fait faire

Cette jolie petite chanson, je l'ai découverte avec un réel plaisir sur un disque de collectage de la Franche-Comté voisine chantée par... une grand-maman. Je pense que c'est d'ailleurs grâce à cette personne âgée que vos élèves pourront à nouveau la rechanter quand ils en au-

ront l'envie ou quand elle leur rappellera de bons souvenirs.

Ce qui est très intéressant, c'est que j'ai retrouvé une version très proche en Suisse romande malgré la rareté de ce genre de chanson. Relevons que les deux derniers couplets ont certainement été rajoutés dans la région de « notre »

grand-maman où les gens sont très fervents et apprécient la morale. Par conséquent, il faut vous sentir très libre de les chanter ou pas.

Naturellement, jouée, cette chanson aura un attrait supplémentaire pour les enfants. Un conseil, faites attention aux balles perdues...

1. Papa m'avait fait faire (bis)
un p'tit fusil, p'tit fusil, p'tit fusil
un p'tit fusil
2. Pour aller à la chasse
aux p'tit perdrix, ...
...
3. Le premier coup que je tire
j'ai mal tiré, mal tiré, mal tiré
j'ai mal tiré
4. J'ai attrapé ma tante
au bout du nez, bout du nez, ...
au ...
5. Et si ma tante en meurt,
je partirai, ...
...
6. A, à Jérusalem
pour prier Dieu, prier Dieu, ...
...
7. Prier Dieu pour ma tante
au nez cassé, nez cassé, ...
...

N. B.: Les accords marqués au-dessus de la ligne mélodique correspondent aux accords de guitare. (Majuscules = accords majeurs.)
Claude Rochat.

Pourquoi j'adore les camps de ski

RÉPONSE A ERIK

Dans l'« Educateur » N° 25 du 19 septembre, Erik Illy a expliqué (d'une manière agréablement provocante) pourquoi il adore les camps de ski. Po Dfok, lui aussi, adore les camps de ski. Pour d'autres raisons.

Nous n'allons pas essayer aujourd'hui de mettre d'accord ces deux joyeux sportifs. Par contre nous nous réservons de revenir sur la question des camps de ski.

Réd.

Ciao Erik !

J'm'appelle Po Dfok, j'ai 15 ans et j'adore les camps de ski.

Tu ne me connais pas mais, après avoir lu ta lettre dans l'« Edu », j'suis sûr qu'on va s'entendre.

Nous on s'marre bien aussi. Mais alors on a la chance de dormir. On est tellement claqués après la journée et la soirée qu'à 9 h. ½ - 10 h. on roupille !

Pour les pistes ça régale aussi mais p'tête moins sec que chez toi. D'abord tu as de la chance si ça fait 6 ans que tu fais les camps, nous on commence seulement en 7^e. Mais pour les 19 noires, et encore non-stop, vous êtes complètement zin-zin. C'est plus du sport, c'est de la rage (folle) !

Nous on aime bien les moniteurs qui nous apprennent des trucs qui nous permettront bien de skier. Y sont chouettes (en général...) parce qu'ils connaissent bien leur boulot. Ils sont presque tous brevetés.

Puis j'suis content quand, dans un bled que j'connais pas, ils m'apprennent un peu ce qu'il y a autour.

Quant au matériel « all pec », je te suis pas parce que avec les godasses que tu traînes t'as l'air d'un éléphant ; t'avoueras qu'avec des « Pinson » ça n'a pas d'allure...

Moi la bouffe j'trouve, chouette justement parce que ça change de la maison où ma vieille fait toujours de bons p'tits plats alors j'mange trop, tandis qu'au camp on est mieux sur la neige

alors la table ça doit aller en vitesse...

J'sais pas très bien ce que tu peux faire avec tes cinquante balles ? Nous, le pion y veut pas qu'on prenne plus de 20 balles et ça arrive qu'on rentre encore avec une thune dans la fouille.

Moi j'adore le camp de ski.

Pour le reste je n'y comprends pas grand-chose à ta bafouille. J'aime bien sortir le dimanche avec les vieux et la bagnole mais seulement un petit bout parce qu'après on va dans la forêt faire du feu ou des cabanes et chercher des tas de trucs, champignons, fruits, pives, etc.

Mon boguet, comme je l'emploie pour aller à l'école, j'suis bien content de le laisser de côté le dimanche. Alors comme ça j'suis heureux !

Ciao Erik.

Ton ami Po Dfok.

Ironie et exagération ? Peut-être, un peu, beaucoup... mais si chacun des 2 copains a exagéré, le juste milieu doit être beaucoup plus plausible !

Nous pensons que le maître ou la maîtresse peut et doit rester l'éducateur qui — en collaboration avec les moniteurs — empêchera et évitera le piège des 5 minutes de descente, 20 minutes d'attente !

Si tel n'était pas le cas l'utilité des camps doit en effet être remise en question (abstraction faite des autres avantages qu'il peut présenter sur le plan social et humain !) et l'enseignant aura alors tout intérêt à renoncer à organiser un camp. Pour l'instant, la grande majorité de ceux que nous connaissons sont dans cette ligne et c'est tant mieux pour nos élèves.

Jean-Pierre Lador.

La pluie

J'ai vu courir la pluie
Par toute la terre.
Elle était grise, grise, grise
Comme un robe d'arrière-grand-mère.
Lorsqu'elle est arrivée
Contre nos vitres
Et a voulu les traverser,
La pluie s'est brisée
En larmes de verre.

Vio Martin.

Société suisse des maîtres de gymnastique

Cours d'hiver 1975

A. Cours de répétition pour instructeurs suisses de ski et « professeurs-SSMG » de ski

Aux cours centraux de Verbier (N° 14, 4-7.12), Kl. Scheidegg (N° 15, 11-14.12), Davos (N° 16, 4-7.12), St-Moritz (N° 17, 4-7.12) sont admis les IS et les prof.-SSMG de ski qui, n'étant délégués ni par leur canton, ni par la SSMG, désirent faire leur cours de répétition (J+S inclus).

B. Cours de moniteur de ski 3 (cours préparatoire au brevet IS), N° 86

1^{re} partie : 26 au 31 décembre 1975 à Laax-Flims (GR).

2^e partie : 25 au 29 février 1976 à Andermatt (UR).

(Destiné aux participants de langue allemande et française.)

Conditions de participation :

1. Moniteur J+S de ski, avec recommandation pour le CM 3 (note 3 ou 4).
2. Avoir participé à un cours de ski de fond, ou de slalom, ou d'excursions.
3. Prendre l'engagement de se mettre à disposition de son canton ou de la SSMG pour l'enseignement du ski dans le cadre scolaire.

Les attestations ou certificats doivent être joints à l'inscription. Le prochain cours de moniteurs J+S 2 : 5.-10.4.76 à Andermatt. Le prochain cours d'excursions : 5.-10.4.76 au col du Simplon (date provisoire).

C. Cours de moniteur de ski, du 26 au 31 décembre 1975

N° 81. **Grimmialp** (BE) (Diemtigtal), J+S 1, seul cours de moniteur, pas de cours de perfectionnement. Enseignement en langue allemande. **Condition** : maîtrise du virage parallèle.

N° 82. **Champéry**, cours de moniteur avec la possibilité de faire le cours de perfectionnement J+S. Enseignement en langue française (év. allemande).

N° 83. **Seebenalp** (SG) (Flumserberge), formation de moniteur J+S 1 et 2. Enseignement en langue allemande. **Condition** pour CM 1 : maîtrise du virage parallèle.

N° 84. **Mts Chevreuil**, J+S 1, seule formation, pas de cours de perfectionnement. Enseignement en langue française (év. allemande). **Condition** : maîtrise du

virage parallèle. Les participants doivent entrer au cours avec la formule de test de condition physique (remplie et exécutée). La formule doit être demandée aux services cantonaux J+S.

N° 85a. **Les Breuleux**, enseignement en langue française et allemande.

N° 85b. **Starkenmühle**, Gais (AR). Enseignement en langue allemande.

Ces deux cours sont des cours spéciaux de fond. Formation de moniteur J+S 1 et 2 (pas cours de perfectionnement). **Condition** : pas glissé diagonal.

N° 87. **Elm** (GL), cours spécial de slalom (éventuellement acrobatique). **Condition** : très bonne technique de ski avec maîtrise de la godille.

N° 88. **Saas Grund**. Cours de moniteur de ski sans J+S. Enseignement en langue allemande (év. française).

N° 89. **Sörenberg**. Cours de moniteur de ski avec la possibilité de participer au cours de perfectionnement J+S. Enseignement en langue allemande.

N° 90. **Airolo**. Cours de moniteur de ski, avec la possibilité de participer au cours de perfectionnement J+S. Enseignement en langue italienne.

Délai pour les cours d'hiver : 31 octobre 1975 (voir les remarques).

Remarques

1. Ces cours sont réservés aux membres du corps enseignant des écoles officielles, ou reconnues (les maîtres des écoles professionnelles inclus).
2. Les maîtresses ménagères et de travaux à l'aiguille, les institutrices d'un jardin d'enfants peuvent être admises aux cours, pour autant qu'elles participent à l'enseignement du sport.
3. Si le nombre de places disponibles est suffisant, les candidats au diplôme fédéral d'éducation physique et au brevet secondaire sont admis aux cours.
4. Le nombre de participants est limité pour tous les cours. Les maîtres inscrits recevront, une quinzaine de jours après la fin du délai, un avis leur signalant si leur inscription est acceptée ou refusée.
5. Seule une petite subvention de logement et de pension sera versée ; les frais de voyage ne seront pas remboursés.

6. Pour tous les cours qui donnent la possibilité de formation J+S il faut mentionner sur la carte d'inscription si on désire cette formation.

7. Les inscriptions tardives ou incomplètes ne pourront pas être prises en considération.

Inscriptions : toujours au moyen d'une carte d'inscription auprès de Hansjörg Würmli, Schlatterstr. 18, 9010 St-Gall.

Les cartes d'inscription peuvent être obtenues auprès du président cantonal ou à l'adresse ci-dessus.

Divers

Histoire et anecdote

L'anecdote, bien choisie, présente sous un jour plaisant et particulièrement frappant certaines réalités historiques. On aurait tort de négliger cet aspect de l'histoire. Nous retiendrons quatre éléments dans celle que nous proposons ci-dessous :

1. *La détermination de la Prusse, bien décidée à jouer un rôle de premier plan en Allemagne.*

2. *La capitulation du représentant autrichien qui n'ose sortir en claquant la porte parce que, conscient de la faiblesse de son pays, il aimerait éviter l'affrontement.*

3. *L'hésitation des Etats secondaires allemands.*

4. *L'importance, en diplomatie, que peuvent prendre certains détails parce qu'ils symbolisent un état des relations entre les pays.*

En ce qui concerne la politique suivie par la Prusse en ce troisième quart du XIX^e siècle, elle comporte trois étapes, chacune étant rendue possible par la réalisation de la précédente.

a) *Guerre des duchés, convention de Gastein ; égalité des droits entre l'Autriche et la Prusse en Allemagne.*

b) *Sadowa ; l'Autriche est rejetée hors de l'Allemagne.*

c) *Guerre franco-allemande, réunification de l'Allemagne et proclamation de l'Empire allemand.*

Bismarck, afin d'établir l'hégémonie allemande en Europe, se réconcilia avec

l'Autriche, rechercha l'alliance russe ; considérant le but atteint, il devint dès lors partisan d'une politique tendant à conserver la situation acquise.

MIETTES D'HISTOIRE

Les cigares de Francfort

On se moque parfois de la diplomatie parce que de menus détails comme la forme d'une table ont une grande importance. Du dehors, on comprend mal. Du dedans, on se rend compte que le moindre détail a son importance.

Au milieu du XIX^e siècle, au temps de la Confédération germanique, à la Commission militaire, seul le représentant de l'Autriche fumait, affirmant par-là la supériorité de son maître. Bismarck, le premier jour où il siégea au sein de cette commission, tira un cigare de sa poche et demanda du feu à l'Autriche. Ce fut un événement. La Prusse entendait être considérée comme l'égale de l'empire des Habsbourgs.

Les représentants des autres Etats allemands en réfèrent aussitôt à leurs gouvernements qui ne prirent pas moins de six mois de réflexion. Pendant ce semes-

tre-là, seules l'Autriche et la Prusse fumèrent. Puis, peu à peu, on vit la Bavière, le Hanovre, la Saxe tirer un étui et fumer. Restait le Wurtemberg qui, imperturbable, se refusait à fumer : le tabac lui faisait mal au cœur. Mais, bon gré mal gré, il dut y passer car la dignité de son pays réclamait ce sacrifice. Et, un jour, on vit le Wurtembergeois, une profonde anxiété peinte sur son visage, consumer la moitié d'un cigare comme un encens offert à sa patrie.

La primauté de l'Autriche avait vécu et 1866 allait le confirmer.

F. Aerny.

... Des livres pour les jeunes ... Des livres

ALBUMS ILLUSTRÉS

Contes à construire

1. « Le Grand Vol du Petit Avion », de Betty Root.
2. « Le Trésor sous la Mer », de Sally Gordon.
3. « La Cour du Roi Martin », de Betty Root.

Maquettes de Eileen Deacon. Edition des Deux Coqs d'Or.

Voici une remarquable collection en couleur qui incite garçons et filles, dès l'âge de six ans et bien au-delà, à réaliser eux-mêmes, facilement, à l'aide d'indications simples et claires, les personnages et les décors d'histoires amusantes, avec les matériaux les plus courants et les moins onéreux.

Dans chaque album, la page de droite relate un épisode de l'histoire tandis que celle de gauche explique comment confectionner le personnage ou l'objet principal de l'épisode.

Les illustrations du conte sont les répliques exactes des maquettes à construire. Les objets sont personnifiés d'une manière amusante aussi bien dans le texte que sur l'illustration. Ainsi, dans « Le Grand Vol du Petit Avion », les différents véhicules parlent entre eux et sont dotés d'un visage expressif.

Les trois contes sont écrits dans un style clair, simple, mais duquel se dégage une grande poésie.

Trois albums très utiles pour les enseignants du degré inférieur.

M. C.

A la Campagne

Ali Mitgutsch. Paris, Hatier. Coll. : Mille choses à voir, mille choses à dire. 1974. Ill. Ali Mitgutsch. Dès 3 à 4 ans.

Ce nouvel album se compose de sept grands tableaux très vivement colorés, qui, comme l'indique le titre de la collection, invite l'enfant à observer puis à s'exprimer.

Le livre ne contient aucun texte, c'est l'enfant qui joue le rôle de l'auteur, il invente sa propre histoire.

Cet album est très enrichissant pour le jeune lecteur par divers côtés : il développe son sens de l'observation, son vocabulaire, son langage. Il peut servir aussi de point de départ à un dialogue entre l'enfant et l'adulte.

M.-T. E.

Les Habits Neufs du Grand-Duc

H.-Ch. Andersen. Paris, Hatier, Grands-Albums. 1975. Ill. Josef Palecek. De 7 à 9 ans.

Une histoire pleine de drôleries qui fera rire sans aucune doute tous les enfants qui la liront ou à qui on la racontera.

Le texte est écrit en caractères assez gros, ce qui facilitera le déchiffrement ; cependant l'enfant aura peut-être besoin des explications d'un adulte pour comprendre certains mots difficiles, en particulier le vocabulaire se rapportant à la cour du grand-duc.

Les images, comme celles de plusieurs autres « grands albums Hatier » sont soignées et très plaisantes et illustrent merveilleusement bien ce conte d'Andersen.

M.-T. E.

Petit Ballon d'Or

Janine Chardonnet. G. P. Paris rouge et bleu. 1974. Ill. Marie Chartrain. Dès 6 ans.

Le marchand de ballons a fabriqué le plus beau ballon de sa vie, il brille comme un soleil. Mais le petit ballon d'or ne veut pas rester prisonnier, il s'envole pour rejoindre le soleil. C'est son merveilleux voyage que nous découvrirons au fil des pages.

Un récit très poétique, où l'enfant découvrira avec joie une nature aux mille visages.

Très jolies illustrations, gaies et vivement colorées.

M.-T. E.

Le Livre des Grands Pandas

Anthony Hiss. Coll. Un Grand Livre d'Or. Deux Coqs d'Or 1975, illustré par G. et T. Hildebrand. Dès 8 ans.

Quel est l'animal qui a une figure toute blanche, des lunettes noires, des bottes et des gants noirs, qui passe ses journées assis tout seul, là-haut dans les montagnes de Chine, à manger des pousses de bambou ?

C'est le grand panda sauvage.

Avec ce livre, vous ferez connaissance de deux gentils pandas envoyés par le gouvernement chinois au zoo de Paris.

Lorsque vous le fermerez, vous saurez presque tout sur les habitudes des grands pandas.

De très jolies illustrations charmeront petits et grands.

M. C.

1. Sacha a des Emotions - 2. Sacha oublie et se rappelle - 3. Sacha a tous les Pouvoirs

Ernest Dichter. Hachette (le Vert Paradis). 1974. Ill. J. Pache. Dès 7 ans.

Quatre albums Sacha ont paru à la collection le Vert Paradis. Je vous en présente aujourd'hui trois. L'auteur E. Dichter est un des plus grands spécialistes américains de la communication et du comportement humain. Il veut recréer le vrai monde de l'enfance. Sacha est un petit garçon de sept ans qui se pose toutes sortes de questions. « Pourquoi ? » est son mot favori. Heureusement Pickie, douce chèvre savante, accepte toujours de lui répondre.

Les illustrations de ces albums ont été confiées à J. Pache qui a su recréer les paysages intérieurs par des couleurs et des dessins qui enchanteront sans doute l'enfant. Ces albums seront un excellent point de départ pour un dialogue entre l'éducateur et l'enfant ; ils permettront à ce dernier de mieux comprendre sa personnalité naissante.

1. Sacha a des Emotions

Pourquoi suis-je triste ou gai, en colère, soucieux, etc. Grâce à Pickie et à son miroir magique, Sacha découvre que les enfants, les parents, les adultes ne sont pas toujours semblables à eux-mêmes.

2. Sacha oublie et se rappelle

Sacha se demande pourquoi il se souvient très bien des détails d'histoires qui se sont passées il y a longtemps et oublie de rapporter en rentrant de l'école, le pain que maman lui avait demandé d'acheter. Encore une fois, c'est Pickie qui le tirera d'embarras.

3. Sacha a tous les Pouvoirs

Sacha invente une multitude de machines utiles. Il ouvre même la boutique du « tout est possible ». Mais après s'être occupé du confort des gens, il voudrait s'occuper de leur bonheur. « Ah ! si je pouvais », se dit-il, « faire qu'il n'y ait plus de guerre, que les gens ne se disputent plus ». Mais le réveil sonne et interrompt le beau rêve de Sacha.

M.-T. E.

1. Des Jouets en Papier - 2. Les Roues - 3. Les Cuisines et les Cuisiniers

Sans auteur. Gamma (Paris). 1974. Dès 7 ans.

Trois nouveaux albums documentaires pour les petits viennent de paraître aux éditions Gamma.

Le premier dans la collection Petit As, « Des jouets en Papier » apprend aux enfants à confectionner divers petits objets. Ces travaux proposés ne sont pas tous originaux mais au moins l'enfant peut les exécuter seul ce qui est assez rare. Les explications sont courtes, simples et faciles à déchiffrer ; en outre, les illustrations aideront le jeune bricoleur.

Le deuxième, dans la collection Savant en herbe s'intitule « Les Roues ». Il fait découvrir aux enfants les diverses roues qui équipent les véhicules ou servent dans l'industrie et l'artisanat. Ce livre invite aussi l'enfant à construire des roues et à faire des expériences avec celles-ci.

« Les Cuisines et les Cuisiniers » (collection Autrefois) est un album qui apprend aux enfants ce que nos ancêtres mangeaient et comment ils cuisinaient.

M.-T. E.

Guide de littérature pour la jeunesse

Soriano, Marco. Paris, Flammarion, 1975, 569 p.

Marc Soriano suit pas à pas la production littéraire pour la jeunesse, il est l'auteur de chroniques régulièrement publiées dans les Lettres Françaises et dans la revue « Enfance ». Il est donc tout à fait qualifié pour nous guider dans ce dédale où il faut à la fois des qualités d'écrivain, de psychologue, de conseiller, de critique et bien sûr de pédagogue.

L'ouvrage de Soriano est prévu selon un plan qui rend son emploi fort commode. Une introduction historique riche malgré sa concision est suivie par deux lexiques, l'un des auteurs illustres ayant donné à la littérature pour la jeunesse des titres de gloire, l'autre traitant des différents problèmes que pose la littérature enfantine.

Abondamment pourvu de références renvoyant d'une notice à l'autre, chaque lexique est ainsi une somme quasi exhaustive permettant à l'amateur ou au spécialiste de découvrir mille facettes d'un

monde en constante évolution. Sans longueur inutile, l'essentiel est dit et complété de lieu en lieu.

Ce n'est toutefois pas un ouvrage théorique et froid qui se consulte comme un dictionnaire strict mais un livre chaleureux qui soulève des problèmes, pose des questions et ne prétend pas avoir raison sur tout. L'analyse des qualités que l'on peut exiger d'un livre d'enfant s'y trouve en plusieurs endroits et suffisamment nuancée pour que le dialogue ne soit en aucun cas achevé...

Le monde enfantin y est décrit avec amour et bon sens, le goût du merveilleux — l'un des mystères de cette littérature — y est présenté sans passion en tenant compte des avis qui s'opposent aujourd'hui... On cherche les raisons des uns et des autres, des petits et des grands, on refuse les condamnations gratuites et cela est un bien...

On passe des fées aux géants, de la poésie aux contes, de la fiction à la réalité, de la préhistoire à la fiction et du

monde artisanal aux fusées interplanétaires avec une aisance qui est réellement celle de l'enfance...

Si l'on constate actuellement un déplacement de la fiction, dont le merveilleux devient plus réaliste, on n'en garde pas moins une attache pour un univers inconnu et l'on admet que les besoins permanents de l'enfant peuvent se trouver des objets différents.

Le livre de Soriano nous invite à faire le point de tous ces mondes, de tous ces chemins, des appétits et des aliments préférés et préférables des gosses... C'est aussi notre rôle d'enseignants, d'éducateurs, de psychologues d'aller à la découverte d'un monde que l'on n'a jamais totalement oublié, que l'on n'a jamais fini de regretter et donc d'essayer de retrouver la trace de ce domaine mystérieux en cheminant sur la route sans nom à la suite du Grand Meaulnes...

Document IRDP N° 5957,

Philippe Moser.

Pensée et vérité de Carl Rogers. De Peretti, André.

Toulouse, 1974, E. Privat, 304 p.

Carl Rogers est depuis quelques années le maître à penser de quantité d'individus : psychologues, éducateurs, travailleurs sociaux.

Mais qui est le maître à penser de Carl Rogers, où a-t-il trouvé sa méthode de relation, où a-t-il découvert les notions qui font son succès aujourd'hui et qui ont noms : congruence, empathie, non-directivité, thérapie centrée sur le client ?

André de Peretti, homme averti s'il en est de la personne et de l'œuvre du psycho-thérapeute américain essaie de mettre un peu de lumière dans tout cela.

Après une présentation toute de sensibilité, il laisse la place à une préface de Rogers lui-même qui se dit heureux de pouvoir s'adresser aux gens qui en France s'intéressent à son œuvre.

Cette préface permet à Rogers de nous dire en six points sa démarche :

A) J'ai appris, à la suite d'expériences difficiles et frustrantes, qu'écouter simplement un client en essayant de le comprendre, puis s'efforcer de rendre sensible cette compréhension, était un moteur puissant de changement thérapeutique pour l'individu.

B) Cette écoute fondée sur « l'empathie » offre une fenêtre, parmi les moins embuées, qui permet d'entrer dans le cheminement de l'âme humaine, dans tout son mystère et sa complexité.

C) Mon origine terrienne et agricole m'a détourné de la voie théorique de haut niveau pour me maintenir dans le domaine des déductions simples où l'on ne formule que des hypothèses vérifiables. (Les penseurs freudiens ont choisi cette seconde voie et ceci marque une des différences fondamentales entre leur approche et celle de Rogers centrée sur le client).

D) En vérifiant les hypothèses, nous avons mis le doigt sur des découvertes concernant les personnes et les relations entre les personnes ; ce processus se poursuit au fur et à mesure du vécu.

E) Parce que nos découvertes touchent aux aspects fondamentaux de la façon dont peuvent se libérer les propres possibilités de changement de l'individu et à la façon dont les relations humaines peuvent encourager, ou faire échouer ce changement dicté par l'individu lui-même,

me, on découvrit que le champ d'application était vaste.

F) Les situations impliquant des personnes, un changement de comportement chez les personnes et les effets de différentes qualités de relations interpersonnelles, existent pratiquement dans chaque entreprise humaine. On s'est donc vite aperçu que les hypothèses vérifiables de cette approche étaient susceptibles d'avoir une application pratiquement universelle, qu'elles pouvaient être revérifiées ou reformulées afin d'être utilisées dans une variété quasiment infinie de situations humaines.

Dans une première partie, André de Peretti approche l'homme et son milieu, suit son évolution pas à pas, fait apparaître les moments importants qui ont fait de Rogers, enfant de la campagne, un être à l'esprit hautement pratique et qui garde ses deux pieds sur la terre même à l'heure où son œuvre devient universelle.

Mais c'est dans la deuxième partie de l'ouvrage que l'interpellation est la plus précise. Dans une analyse riche, on découvre un Rogers nous posant les questions opportunes, et intempestives, sur notre inclination naturelle à empiéter sur autrui et à imposer, par anxiété, des surcharges conceptuelles, affectives ou morales. Il ne nous laisse pas quitter de nous empâter nous-mêmes dans des complications théoriques ou pratiques. Il nous concerne totalement et nous pousse jusqu'à la limite, là où nous devons nous

définir, nous rencontrer. Il nous aide à ne pas nous « épaissir », à ne pas risquer « l'engluement ».

Il donne un coup de pied dans le jargon théoricien et fait du freudisme ce qu'il devrait être pour tous : un moyen et non une fin.

Rogers est sain, c'est pourquoi, il est suspect à l'ensemble des grandes formations politiques de droite et de gauche auxquelles il ne peut livrer en aucun cas des adhérents dociles et conformes à une certaine représentation de la discipline dans le cadre du système. Il inquiète dans la mesure où il offre à chacun le moyen de s'interroger sur l'ensemble des rôles qu'on prétend lui imposer du dehors et la force de préférer être lui-même, plutôt que de répondre aux attentes des institutions par des gestes attendus et nourris au panurgisme.

Dans le fond, Rogers s'étant éloigné à un certain moment de l'Eglise et d'une certaine forme étroite d'envisager la foi, donne ici une des vraies dimensions du message chrétien : la conformité. Le refus d'être étiqueté dans le champ religieux lui permet de dire : « Je suis trop religieux pour être religieux » et ce paradoxe résume bien sa position. Si pour lui le Christ a été un révolutionnaire réel dont les idées sont encore significatives aujourd'hui, il ne le refuse pas comme modèle divin pour d'autres. Le fond de sa pensée en est nourri et toutes les voies du faisceau de relations humaines ont pour origine : « Aime ton prochain comme toi-même ! ».

Document IRDP, N° 5557,

Philippe Moser.

Cycle de vie et formation

A.-M. Hubermann

« ... Il s'agit du premier ouvrage de psychopédagogie des adultes, il doit intéresser à la fois les éducateurs d'adultes et les enseignants de la scolarité obligatoire. L'auteur a rassemblé dans cet ouvrage les résultats de toutes les recherches en sciences humaines qui lui ont paru éclaircir le développement humain après l'adolescence : évolution des capacités, des intérêts, des besoins, tout au cours de la vie.

« Sont résumées dans cet ouvrage les

conclusions générales des expériences d'éducation d'adultes qui montrent comment les adultes apprennent par opposition aux enfants. Il offre un point de référence à tous les enseignants désireux de rendre leurs élèves capables de poursuivre ultérieurement leur formation indépendante... »

¹ Editions Delta, 1800 Vevey. Broché, 15 × 21 cm., 90 pages, graphiques, Fr. 15.—.

L'enseignement de la mathématique. Hutin, Raymond.

Contribution à la réalisation d'une réforme de l'enseignement à l'école primaire. Vevey, Editions Delta, 1974.

Raymond Hutin fait partie du comité de rédaction de « Math-Ecole ». Il a donné à ce périodique de nombreux articles, tous appréciés. Pourquoi ? Parce qu'ils étaient le fruit d'une pensée claire qui s'était patiemment, impitoyablement confrontée à la réalité scolaire la plus authentique. Dans l'ouvrage que nous présentons aujourd'hui, le directeur du Service de la recherche pédagogique du canton de Genève présente d'une manière systématique les travaux qu'il a conduits pendant une dizaine d'années pour assurer l'introduction de l'enseignement de la « math moderne » dans les classes primaires. Deux constats introduisent la pose elle-même du problème, celui de l'état des connaissances, en arithmétique, des

jeunes gens qui entrent en apprentissage, celui de l'état réel des mêmes connaissances chez les élèves des diverses années au cours primaire. Constats de semi-échec. Partant de là et armé, d'autre part, des données de la psychopédagogie des mathématiques élaborées par les Jean Piaget, Nicole Picard, Zoltan Dienes, Georges Papy, entre autres, Raymond Hutin va, au cours des ans, forger sa propre psychopédagogie. Il le fera en contact étroit avec les enseignants. Il planifie, il organise, il opère et il contrôle. Sa recherche a tous les caractères de la « recherche-action » qui voit le chercheur agir lui-même dans les classes, avec les maîtres, avec les enfants. C'est ainsi que dans le creuset combien exigeant de la réalité scolaire — une réalité plénière dont n'avait été retiré aucun obstacle — s'est peu à peu constituée une didactique complète : un pro-

gramme, des méthodes, des moyens d'enseignement, une formation originale des maîtres, des techniques d'évaluation. L'ouvrage vaut par la réussite qui assure aux écoles genevoises une sérieuse avance sur d'autres régions ; il vaut surtout par la méthode d'investigation qu'il propose. Elle est celle de la novation créatrice, autocontrôlée et sans cesse remise en cause pour, à chaque fois, mieux atteindre les objectifs qu'elle s'était assignés. Si le chercheur en pédagogie trouve son compte à lire Raymond Hutin, le pédagogue praticien le trouve aussi. Le livre fourmille d'exemples qui ne peuvent que stimuler quiconque a charge d'éveiller les esprits des enfants par le biais de l'exercice d'une pensée mathématisante.

Document IRDP N° 5595,
S. Roller.

Sociologie de l'éducation. Textes fondamentaux par Alain Gras.

Paris, Larousse, 1974. 384 p.

Cette anthologie donne une excellente idée de la fonction critique de la sociologie de l'éducation.

Dans une première partie, les textes traitent de l'éducation et la société globale : la naissance de l'école et processus de socialisation.

Dans une seconde partie, l'école, institution sociale, est le thème commun des études présentées : en Suède, en Chine populaire, en Occident et dans les pays de l'Est. On y aborde le contexte

socio-politique, mais aussi les acteurs et la relation pédagogique.

Dans la dernière partie, ce sont les pouvoirs de l'école qui servent de cible aux critiques : sélection, orientation, élimination et enfin reproduction idéologique.

Ce recueil recourt aux apports de sociologues français et étrangers évitant ainsi le reproche d'ethnocentrisme.

La conclusion est assez pessimiste ; l'éducation a libéré l'homme de sa dépendance dans le milieu naturel ambiant mais l'a asservi à son propre écosystème. La « sélection par l'intelligence est peut-

être devenue aujourd'hui aussi inutile et nuisible que le fut la puissance musculaire des dinosaures à l'ère secondaire. »

Toutefois, une hypothèse positive subsiste : « Le système d'enseignement pourrait se fonder sur le développement du potentiel créatif de l'homme, bouleverser la relation enseignant-enseigné et assurer la libération du psychisme humain, en transformant sa nature. »

Ouvrage très intéressant, suivi d'une bibliographie des ouvrages récents et d'un index des principaux thèmes.

Document IRDP N° 5926,
M. Coulet.

L'institution orthographe. A quoi sert l'orthographe ? A quoi sert son enseignement ? Guion, Jean.

Paris, Le Centurion, 1974, 205 p., collection : Paidoguides.

Quel enseignant n'est pas conscient de la difficulté d'enseigner l'orthographe ? J. Guion, dans une analyse précise et documentée, retrace l'histoire de l'orthographe et montre comment elle est devenue une institution à fonction d'enculturation et de sélection.

En France, l'école, qui a longtemps favorisé la sélection élitiste, n'a jamais vraiment cherché à comprendre le « phénomène orthographe » afin de l'enseigner valablement.

Jusqu'à ces dernières années, la France a ignoré les importantes recherches effectuées dans ce domaine.

L'auteur présente donc une synthèse des principaux travaux :

— En Belgique : recherches du Prof. R. Buyse et de ses collaborateurs, élaboration de l'Echelle Dubois-Buyse.

— En Suisse : les travaux du Service de recherche pédagogique de Genève, élaboration du vocabulaire orthographique de base (Ters, Mayer, Reichenbach).

Tous ces travaux ont démontré scientifiquement que la crise de l'orthographe n'est qu'un mythe voulu et entretenu.

Ces recherches fondamentales prouvent aussi que l'enseignement de l'orthographe est possible. A condition :

- de se fixer un objectif limité, c'est-à-dire de n'enseigner à chaque degré

que l'orthographe des mots employés par les enfants de ce niveau ;

- de savoir évaluer les résultats selon une technique juste et non en fonction de la perfection.

Une importante bibliographie vient compléter cette documentation et ouvre la voie aux recherches personnelles.

Par cette étude passionnante, J. Guion prouve qu'il faut passer à un système scolaire scientifique si l'on veut atteindre l'objectif fixé à l'éducation : donner à l'enfant tous les moyens nécessaires à sa formation et à son développement.

Document IRDP N° 5676,
M^{me} Schwab.

Radio scolaire

Quinzaine du 20 au 31 octobre

Pour les petits

Contes

Pour le réaliste à tous crins, toujours prêt à s'écrier : « Vous me la baillez belle ! », un conte ne peut être qu'une histoire mensongère, donc méprisable. Son dédain s'affirmera même avec plus d'énergie dans un jugement tel que « conte à dormir debout »...

Et pourtant ! Aux esprits attentifs et sensibles, le conte apparaît souvent comme un apologue ou une parabole, c'est-à-dire un récit chargé de transmettre une vérité morale qu'il serait difficile de traduire autrement. Qu'on songe, pour s'en convaincre, à l'ingénieux ensemble des légendes de la mythologie grecque ou, plus près de nous, aux contes de Charles Perrault — tous récits transcrivant des réalités morales souvent fort délicates, voire ambiguës.

L'ambition de Mousse Boulanger ne va sans doute pas si loin, dans les trois contes où elle met en scène « Suzanne, petite fille de chez nous ». Mais le deuxième de ces récits, qui conduit « Suzanne à la campagne » pendant ses vacances, n'est pas sans dégager avec bonhomie, au gré de situations ou d'expériences amusantes, une sorte de leçon profitable à propos de la vie des paysans.

Diffusion : lundi 20 octobre, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Dans le tome IV de ses « *Eléments de Littérature* », Marmontel écrivait : « ... ce qu'on appelle conte est le récit bref et rapide de quelque chose de plaisant. » Pour sa part, La Fontaine — qui s'est un jour écrié : « Si Peau d'Ane m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême » — note :

« Une morale nue apporte de l'ennui ; Le conte fait passer le précepte avec lui. »

Plaisir de conter brièvement une histoire d'où puisse se dégager une morale : les contes imaginés par Mousse Boulanger

à l'intention des élèves de 6 à 9 ans, et dont l'héroïne est « Suzanne, petite fille de chez nous », répondent à ces deux visées.

Dans le troisième de ces récits radio-phoniques, les situations plaisantes naissent de la vie scolaire même — ou plutôt d'un certain nombre de confusions émanant de diverses formes d'enseignement. Par exemple, dans l'esprit de Suzanne, les Esquimaux deviennent des Indiens, leurs igloos des cavernes, leurs chiens des saint-bernard...

Ne vaut-il pas mieux corriger de telles erreurs par le sourire ? Ce qui n'empêche pas de tirer de tout cela une conclusion positive : si l'on veut connaître les autres peuples dans leur réalité authentique, il importe de vouer à tout ce qui les concerne une étude attentive et précise.

Diffusion : lundi 27 octobre, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Pour les moyens

Encyclopédie sonore

Quels sont les enseignants qui n'ont pas souhaité, au moins une fois au cours de leur activité, disposer d'une série de documents sonores sur des sujets déterminés ? Il y aurait là une précieuse source d'information directe, susceptible d'épargner bien des explications approximatives ou d'éviter bien des malentendus.

C'est justement un des atouts de la radio scolaire, grâce aux moyens techniques mis à son service, que de pouvoir offrir un tel type de documents. Au gré d'une série d'émissions conçues spécialement dans cette perspective, les maîtres pourront se constituer peu à peu une espèce d'« encyclopédie sonore ».

Le premier élément qui a paru digne de retenir l'attention, dans ce cadre-là, c'est « le bruitage ». Il s'agit, en effet,

d'un véritable phénomène de la vie contemporaine : il suffit de penser au rôle qu'il joue lors de manifestations de tout genre, dans les émissions de radio et de TV, dans les films...

L'émission consacrée à ce thème, et destinée aux élèves de 10 à 12 ans, n'a pas été réalisée par François-Achille Roch, comme annoncé dans le programme général de la radio scolaire, mais par le metteur en ondes William Jacques. Elle souligne avant tout la fonction dévolue au bruitage, mais elle permet aussi de pénétrer tant soit peu dans ce qu'on pourrait appeler « les coulisses » de sa réalisation et de sa mise en valeur.

Diffusion : mardi 21 et jeudi 23 octobre, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Les musiciens écrivent pour les enfants (I)

Nombreux sont les compositeurs qui se sont consacrés à écrire des pièces enfantines ; et il pourrait être fort intéressant d'évoquer, pour des enfants de 10 à 12 ans, la longue suite d'œuvres de ce genre qui, d'hier à aujourd'hui, jalonnent l'histoire de la musique occidentale.

Tel n'est pourtant pas le propos de Paul-André Demierre dans la série d'émissions : « Les musiciens écrivent pour les enfants » qu'il inaugure ici et qui se prolongera tout au long de l'année scolaire. Il a tenu à présenter essentiellement des œuvres où se rejoignent deux modes d'expression : c'est-à-dire des compositions musicales qui prennent leur inspiration, plus ou moins directement, dans des textes littéraires (dont les échos se trouvent ainsi étendus à un autre domaine de la sensibilité).

La première de ces émissions est consacrée à « Ma Mère l'Oye », pour laquelle Maurice Ravel s'est inspiré de divers contes de Charles Perrault, M^{me} d'Aulnoy et M^{me} Leprince de Beaumont. (Voir, plus loin, sous « Documents ».)

Diffusion : mardi 28 et jeudi 30 octobre, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Pour les grands

L'économie, c'est votre vie

Il ne saurait être question de faire, des élèves de nos grandes classes (12 à 15 ans), des spécialistes en économie. Mais, fidèle à son propos, qui est d'attirer l'attention sur des domaines à la fois essentiels et fort divers des connaissances humaines, la radio scolaire juge bon de présenter quelques-unes des données de l'économie qui sont en rapport étroit avec les contingences de la vie quotidienne.

En lisant les journaux, en écoutant la radio, en regardant la télévision, nous devons bien reconnaître que l'économie est présente à tous les stades de cette vie quotidienne : hausse des prix, difficultés d'écoulement de nos produits, réductions d'horaires et chômage, voire licenciements, financement de l'AVS remis en question — en voilà des preuves parmi bien d'autres.

Il est évident que ces informations, recueillies de-ci de-là, restent partielles, fragmentaires. Or, on n'en peut comprendre le sens réel que si on les rassemble en un tout cohérent, dans lequel leur interdépendance ou leur interaction deviennent mieux explicables.

C'est dans cet esprit que Jean-Claude Delaude consacre son émission à analyser, de façon vivante, un certain nombre de notions importantes, relatives aux « crises économiques » telles que celle que nous vivons actuellement. Le sommaire en est le suivant :

- Définitions.
- Ce que furent les crises de 1921 et de 1929.
- Une date clé : le 16 octobre 1973.
- Crise ou récession en 1975 ?
- Comment sortir du tunnel.

Deux interviews complètent ces séquences :

- de M. Gilbert Coutau, secrétaire romand de la Société pour le développement de l'économie suisse ;
- de M. André Ghelfi, secrétaire central de la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie et vice-président de l'Union syndicale suisse.

Diffusion : mercredi 22 et vendredi 24 octobre, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Education civique

Les enfants, qui vivent dans l'immédiat, en fonction de situations concrètes, ont bien de la peine à s'intéresser à certaines notions, générales et abstraites, qui sont à la base de l'organisation des sociétés humaines (par exemple, la division des pouvoirs, les compétences du législatif

et de l'exécutif, etc.). D'où les difficultés rencontrées dans les leçons d'éducation civique.

L'émission préparée par François-Achille Roch concernant « le législatif communal » apporte un moyen bienvenu de vitaliser quelque peu cet enseignement : d'abord, grâce aux moyens techniques de la radio (montage sonore, reportage, interviews), la matière est présentée de façon plus vivante ; ensuite, la date de sa diffusion est favorable, puisque les élections aux Chambres fédérales, qui viendront d'avoir lieu, permettront de sensibiliser les élèves au problème général du pouvoir législatif ; enfin, parce que le thème propre de l'émission vise à ramener l'illustration du cas général à un exemple plus précis, directement observable, celui du travail du législatif communal.

Diffusion : mercredi 29 et vendredi 31 octobre, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

DOCUMENTS

I

L'économie, c'est votre vie

Les crises économiques

Tout enseignant désireux de préparer et d'exploiter systématiquement la matière de cette émission peut obtenir gratuitement un dossier d'information d'une quinzaine de pages, contenant :

- « quelques définitions » des termes les plus usités pour parler de crises économiques ;
- des renseignements divers (processus économiques, données statistiques, explications relatives à certaines productions industrielles, etc.) en rapport avec les différents points de l'émission ;
- des suggestions de travaux à exécuter en classe, un questionnaire, une bibliographie sommaire ;
- la reproduction de cinq articles de journaux.

Adresser les demandes à : Société « Jeunesse et Economie » - Secrétariat pour la Suisse romande - M. Jean-Claude Delaude - p.a. CIPR/Centre d'information et de public relations - 81, route de l'Aire - 1211 GENÈVE 26 - Tél. (022) 43 52 00.

II

Les musiciens écrivent pour les enfants Ma Mère l'Oye, de Maurice Ravel

1

Sous sa forme originale, Ma Mère l'Oye est une suite de cinq pièces enfan-

tines, pour piano à quatre mains, qui fut composée et publiée en 1908.

Transformée en un ballet, qui comportait cinq tableaux et une apothéose, l'œuvre fut donnée au Théâtre des Arts de Paris, le 28 janvier 1912. Ravel en avait orchestré lui-même la partition, augmentée pour la circonstance d'un Prélude, d'une Danse du rouet et de quatre Interludes.

La « Suite symphonique » qui en a été tirée ne reprend que les cinq pièces initiales, soit :

- Pavane de la Belle au Bois dormant ;
- Les Entretiens de la Belle et de la Bête ;
- Le Petit Poucet ;
- Laideronnette, Impératrice des Pagodes ;
- Le Jardin féérique.

2

Voici comment les choses sont présentées dans le ballet :

— *Sur scène, la princesse Florine se repose dans un jardin enchanté ; une vieille est auprès d'elle, en train de filer.*

— *Tandis que la princesse joue avec la roue du rouet, elle vient à se blesser ; aussitôt la vieille femme appelle au secours.*

— *Hommes et jeunes filles se précipitent sur la scène ; Florine est tombée dans un sommeil profond, et deux dames d'honneur se disposent à « la préparer pour sa nuit séculaire ».*

— *Puis ce sont les trois tableaux représentant les songes de la princesse (tableaux dont Ravel lui-même a pris soin de définir le cadre au moyen des textes qu'il a placés en épigraphe) :*

A Les entretiens de la Belle et de la Bête

— *Quand je pense à votre bon cœur, vous ne me paraissez pas si laid.*

— *Oh ! dame oui ! j'ai le cœur bon, mais je suis un monstre.*

— *Il y a bien des hommes qui sont plus monstres que vous.*

— *Si j'avais de l'esprit, je ferais un grand compliment pour vous remercier, mais je ne suis qu'une bête.*

— *La Belle, voulez-vous être ma femme ?*

— *Bon, la Bête !...*

— *Je meurs content, puisque j'ai le plaisir de vous revoir encore une fois.*

— *Non, ma chère Bête, vous ne mourrez pas, vous vivrez pour devenir mon époux.*

« La Bête avait disparu, et elle ne vit plus à ses pieds qu'un prince plus beau que l'Amour, qui la remerciait d'avoir fini son enchantement. » (M^{me} Leprince de Beaumont.)

B Le Petit Poucet

« Il croyait aisément trouver son chemin par le moyen de son pain qu'il avait semé partout où il avait passé, mais il fut bien surpris lorsqu'il n'en put retrouver une seule miette : les oiseaux étaient venus qui avaient tout mangé. » (Ch. Perrault.)

C Laideronnette, Impératrice des Pagodes

« Elle se déshabilla et se mit dans son bain. Aussitôt pagodes et pagodines se mirent à jouer des instruments : tels avaient des théorbes faits d'une coquille de noix ; tels avaient des violes faites d'une coquille d'amande : car il fallait bien proportionner les instruments à leur taille. » (M^{me} d'Aulnoy : « Le Serpentin vert ».)

Les danses qui suivent conduisent enfin au jardin enchanté où Florine est éveillée par le Prince Charmant.

3

La première pièce, Pavane de la Belle au Bois dormant, est assez brève et ne comporte qu'une mélodie de cinq membres. Les cordes seules terminent l'évocation de la princesse endormie, tandis que la harpe laisse tomber ses gouttes de cristal.

La scène de la Belle et de la Bête est commentée par une musique simple, construite sur deux phrases : l'une, chantante, en temps de valse ; l'autre, assez violente et brutale. La Bête chante sa

plainte par le truchement du contre-bas ; sa transformation en prince est figurée par un glissando de harpe, suivi d'un tendre trait du violon solo qui part des hauteurs éperdues de la chanterelle.

Afin d'égarer l'auditeur — comme le père du Petit Poucet ses enfants ! — Ravel a usé, dans la troisième pièce, de mesures inégales, à raison de deux notes par temps : on compte aisément, dès le début, une mesure à 2, puis à 3, à 4, et enfin à 5 temps. Le pépiement des oiseaux est produit par le violon solo glissant ses notes aiguës en harmoniques. Ravel trace ainsi une page délicate de musique imitative ; mais, grâce à la finesse de son style, il parvient à créer une atmosphère de rêve, dépassant de loin toute description réaliste en dépit de l'évidente intention de « faire vrai »...

Quelques mesures au rythme décidé, une « cadence » exécutée d'abord par la harpe, puis par le célesta, annoncent l'arrivée de Laideronnette, Impératrice des Pagodes : deux mélodies chinoises (l'une, vive et lumineuse ; l'autre, plus lente et étendue) sont exposées alternativement, pour se fondre ensuite en des sonorités d'une riche couleur de timbres.

Le Jardin féérique débute par une belle phrase confiée au quatuor. Après une ponctuation de harpe, on quitte brusquement une vaste allée pour suivre une sente ombragée sous la conduite du violon solo (renforcé ensuite par l'alto solo), accompagné par le célesta. Au terme

de la promenade, l'auditeur débouche musicalement dans une clairière de fantasmagorie, où « la lumière jaillit de toutes parts et fait miroiter de mille feux les jets d'eau qu'animent de folles sarabandes » (A. Hoérée).

4

« L'idée d'évoquer en ces pièces la poésie de l'enfance m'a naturellement conduit à simplifier ma manière et à dépouiller mon écriture », a écrit Maurice Ravel, Mais ce sens de l'écriture linéaire et schématiquement construite est quelque chose de plus qu'une occasion littéraire. Ma Mère l'Oye, composée pendant que Ravel travaillait à Daphnis et Chloé, dénonce le besoin qu'avait le compositeur de s'évader de l'atmosphère impressionniste dans laquelle il s'était formé. Il y a désormais chez lui une maturité de langage qui le porte à résoudre l'expérience de l'impressionnisme en une nouvelle conscience des valeurs constructives, dans un sens plus précis et défini : ainsi la couleur, le jeu des timbres ne se dissolvent plus, comme chez Debussy, en impressions sonores indéfinies et subtiles, mais tendent à s'organiser à l'intérieur de schémas précis.

(Documentation élaborée à partir de : M. Sénéchaud : « Concerts symphoniques », éd. Marguerat, Lausanne ; et « Dictionnaire des Œuvres », éd. SEDE, Paris.)

Francis Bourquin.



L'Arlequin **Lausanne**

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Instruments ORFF

Jeux éducatifs

Matériel scolaire

Bd de Grancy 38
Tél. (021) 26 94 97

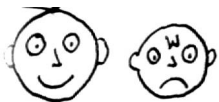
Notre magasin
est ouvert le
vendredi - samedi midi

LE TÉLÉSIÈGE — TÉLÉSKIS
BUTTES — LA ROBELLA 1220 m - 1438 m
Val-de-Travers

vous offre pour la saison 1975-1976

un forfait libre-parcours

valable lundi - mardi - jeudi - vendredi
pour le prix de **Fr. 10.—** par élève.
En abonnement nominatif avec photo.
Possibilité de logement et pension à Buttes.
Renseignements : tél. (038) 61 15 24 - 61 33 33.



par Gag

LA BONNE SOIRÉE...



ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES

LAUSANNE

Centre de formation d'éducateurs spécialisés
Ecole d'éducatrices maternelles
Ecole d'ergothérapie
Ecole de service social et d'animation

Renseignements et conditions auprès de la direction :

Claude Pahud, lic. ès sc. péd.,
Case postale 152, 1000 Lausanne 24, tél. (021) 33 43 71.
Information le jeudi, de 16 heures à 18 heures,
au chemin de Montolieu 19, Lausanne

ISRAËL

BIBLE EN MAIN

Action chrétienne pour Israël a le plaisir d'annoncer
à ses amis qu'elle va organiser un 4e pèlerinage
biblique,

**du 25 décembre 1975
au 5 janvier 1976**

Le pasteur Claude Duvernoy, de Jérusalem, accom-
pagnera comme toujours de bout en bout le pèle-
rinage.

Des séjours de trois à quatre jours sont prévus à
Jérusalem, en Galilée, à Eilat sur la rive de la mer
Rouge. Ils vous permettront de découvrir tout le
pays d'Israël — toujours la Bible en main, bien
entendu. Vous pressentirez vous-même le mûrisse-
ment messianique de notre temps et la proximité du
retour du Christ.

Fr.s. 1800.-

Une excursion à Sharm-el-Sheikh, à la pointe sud
de la péninsule du Sinaï, est comprise dans le prix.
Si le nombre d'intéressés est suffisant, un autre voyage sera
sans doute organisé au printemps 1976.

Renseignements auprès de l'agence Top Tours S.A.,
Albisstrasse 26, 8038 Zurich, tél. (01) 43 82 82/3.

Pensionnat de jeunes filles cherche, pour entrée
immédiate

institutrice ou monitrice interne

Enseignement du français à élèves de langue étran-
gère. S'adresser à :
Institution de Montmirail, 2075 Thielle/Neuchâtel.

Tél. (038) 33 22 41 de 10 h. 30 à 12 h.

**« L'entraînement physique régulier
peut amener un rajeunissement
biologique de 10-15 ans. »**

Prof. E. Martin, Université de Genève.

Venez tester votre endurance.

(test d'ergométrie)

John Valentine vous invite jusqu'au 30 novembre.

Venez faire un test d'endurance pour savoir où vous
en êtes de votre forme physique. Le test d'ergomé-
trie est facile et ne prend que 7 minutes.

Vous vous amuserez, tout en découvrant si votre
cœur fonctionne bien, autrement dit si vous avez
une bonne circulation. Vous le savez, une bonne
circulation approvisionne mieux l'organisme en oxy-
gène, qui maintient jeune et en forme. Ceci se
ressent et peut même se montrer.



JOHN VALENTINE FITNESS CLUBS

7 clubs en Suisse.

Nous sommes heureux de vous informer que notre
société a obtenu de la Direction des John Valentine
Fitness Clubs une importante réduction sur les prix
habituels d'inscription.

M. H. Held, conseiller Fitness, sera heureux de
pouvoir vous donner toute information complémen-
taire. Téléphonez au N° (021) 20 56 76.

*L'imprimé de goût,
toujours signé...*



Imprimerie Corbaz S.A. Montreux

Av. des Planches 22

Tél. (021) 62 47 62